

PROGRAMME D'APPORTS TECHNOLOGIQUES (PAT) -- QUELQUES FAITS

- * Établi en 1986 par Affaires extérieures et extérieur international Canada (AECEC), le Programme d'apports technologiques (PAT) est conçu pour aider les petites et moyennes entreprises canadiennes à demeurer compétitives en faisant l'acquisition de technologies mondiales de pointe.
- * Le PAT atteint ce but en identifiant d'abord ces technologies à l'étranger et en fournissant aux compagnies canadiennes des renseignements à leur sujet. Le PAT offre aussi de l'aide financière aux entreprises admissibles afin de les aider à défrayer le coût des missions à l'étranger nécessaires à l'acquisition des technologies en cause.
- * Quarante-trois agents de développement de la technologie de 34 missions canadiennes à l'étranger assurent l'administration du PAT à l'échelle internationale.
- * Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches Canada (CNRC) est l'organisation «principale» chargée d'administrer le programme au Canada. On lui a aussi délégué le pouvoir d'approuver certains genres de demandes de subventions. Le CNR compte 220 agents chargés d'aider les entreprises canadiennes à se prévaloir du PAT. Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) joue un rôle d'appui et de promotion, tout comme le font les autres ministères à vocation scientifique des gouvernements provinciaux et fédéral.
- * En 1989, les missions canadiennes à l'étranger ont répondu à plus de 3 000 demandes de renseignements d'entreprises canadiennes au sujet du PAT.
- * Depuis le lancement du PAT en 1986, 1 100 projets ont été subventionnés : environ 40 au cours de la première année, 100 en 1987, 300 en 1988 et 600 en 1989. La demande augmente de plus de 100 % par année.
- * Ce sont les entreprises de l'Ontario et du Québec, suivies de celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, qui demandent le plus de renseignements et de subventions. Les demandes et présentations par